



Nom commercial: Hydrocortisonum micronis.

Numéro de la matière: 064296

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.08.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 13.08.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Hydrocortisonum micronis.

N° d'article 06429600

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9101 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne
responsable pour
cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Repr. 2 H361

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger



Nocif



Nom commercial: Hydrocortisonum micronis.

Numéro de la matière: 064296

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.08.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 13.08.12

Phrase(s) de risque

63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Phrase(s) S

36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient hydrocortisone

3. Composition/informations sur les composants**Poids moléculaire**

Valeur 362.47 g/mol

Composants dangereux**hydrocortisone**

No. CAS 50-23-7

No. EINECS 200-020-1

Concentration >= 50 %

Classification Xn, R63

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Repr. 2 H361

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Produit d'extinction à sec, Mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange



Nom commercial: Hydrocortisonum micronis.

Numéro de la matière: 064296

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.08.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 13.08.12

En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. Éviter la formation de poussières. Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Sol très glissant suite au déversement du produit.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Ne pas inhaler les poussières. Éviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Éviter l'exposition allongée ou répétée. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stabilité au stockage

Stocker à température ambiante.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Travailler uniquement sous hotte. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Doucher après fin du travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire - Note

nécessaire

Protection des mains

Gants
Matériau approprié caoutchouc

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de protection



Nom commercial: Hydrocortisonum micronis.

Numéro de la matière: 064296

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.08.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 13.08.12

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	produit cristallin	
Couleur	blanc	
Couleur	presque blanc	
pH		
Remarque	Non applicable	
Point de fusion		
Valeur	220	°C
Point d'éclair		
Remarque	Non applicable	
Pression de vapeur		
Remarque	Non applicable	
Densité		
Remarque	Non applicable	
Hydrosolubilité		
Remarque	Non applicable	

10. Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'action de la lumière.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat		
DL 50		5000	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Espèces	rat		
DL 50		449	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Espèces	rat		
		31	mg/m ³

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque Aucun données connues.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque Aucun données connues.

sensibilisation

Remarque Aucun données connues.



Nom commercial: Hydrocortisonum micronis.

Numéro de la matière: 064296

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.08.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 13.08.12

Toxicité reproductrice

Voie d'exposition	intraperitoneal		
Espèces	rat		
Dose	80	mg/kg	
Durée d'exposition	15	d	
Remarque	Risque de malformation congénitale du foetus.		
Voie d'exposition	sous-cutané		
Espèces	rat		
Dose	50	kg/dm ³	
Durée d'exposition	18	d	
Remarque	Risque de malformation congénitale du foetus.		
Voie d'exposition	sous-cutané		
Espèces	rat		
Dose	200	mg/kg	
Durée d'exposition	15		
Remarque	Risque de malformation congénitale du foetus.		
Voie d'exposition	parentéral		
Espèces	rat		
Dose	50	mg/kg	
Durée d'exposition	-	18	
Remarque	Risque de malformation congénitale du foetus.		
Voie d'exposition	intramusculaire		
Espèces	hamster		
Dose	150	mg/kg	
Durée d'exposition	12	d	
Remarque	Risque de malformation congénitale du foetus.		

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque: Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Remarque: Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse



Nom commercial: Hydrocortisonum micronis.

Numéro de la matière: 064296

Version: 1 / CH

Date de révision: 13.08.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 13.08.12

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires

16. Autres informations

R-phrases listed in chapter 3

63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Hazard statements listed in chapter 3

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.